Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260225-DB202615-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 25 février, à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12

Date de convocation : 17 février 2026

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Fabrice LE BERRE, Gilles MOLAC, Baptiste DANION, Marc BALAYER

Excusés : Mme Monique BESCOU (excusée), M. Jérôme KERSALÉ (pouvoir à B. DANION), Mme Marie-Thérèse NÉDÉLEC (pouvoir à A. KERHASCOËT), M. Hervé GUILLOU (pouvoir à G. MOLAC).

Secrétaire de séance : Emmanuel CAPITAINE

DB2026-15

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Il est rappelé qu'une enveloppe globale de 9 631,50 € a été attribuée au titre des subventions aux associations en 2025.

Suite à la réunion de la Commission Finances qui s'est tenue le 09 février 2026, M. MAHO propose d'accorder les subventions sollicitées par les associations suivantes :

Associations communales	
Association	**Montant**
Bien vivre à Saint-Nic Pentrez	900,00 €
Bouger à Saint-Nic	800,00 €
Ensemble Pour l'Ecole - EPE	2 500,00 €
Korollerien Sant-Vig	400,00 €
Société de chasse	1 000,00 €
TOTAL	**5 600,00 €**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260225-DB202615-DE

Associations hors commune	
Association	**Montant**
Banque alimentaire du Finistère	113,00 €
Délégation départementale de l'éducation nationale - CHÂTEAULIN	50,00 €
IFAC-SUP'IFAC	100,00 €
RASED	36,00 €
Rés'agri - CHÂTEAULIN	95,00 €
Rêves de clown	100,00 €
SNSM de la Baie de Douarnenez	1 000,00 €
Veloce Club Chateaulinois	2 296,00 €
TOTAL	**3 790,00 €**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ces propositions,
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tout document à intervenir résultant de cette décision.

Pour extrait certifié conforme à l'original
La Maire,

Annie KERHASCOËT

MAIRIE DE SAINT-NIC (Finistère)